GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL

Projet FONABES

Compte rendu succinct de la mission de l'Expert Cartographe au Niger et au Burkina dans le cadre d'un appui à la cartographie des terroirs (COS) et des massifs forestiers en vue de l'élaboration des PAGS des villages d'intervention retenus de FONABES

UCC	**:**	Mali
Rédacteur	**:**	Adama COULIBALY, Expert cartographe du Projet FONABES
Date	**:**	08 au 13/12/2016
Lieu	**:**	Niger (Niamey): du 08 au 11/12/2016 Burkina Faso (Ouaga): du 11 au 13/12/2016
Objet	**:**	Appui à l'élaboration des cartes aux UCC du Niger et du Burkina
Ordre du jour	**:**	1. Appui à la cartographie et à l'établissement du plan d'inventaire forestier 2. Récupérer les données de délimitation des terroirs et massifs villageois ; 3. Elaborer les cartes des placettes d'inventaires forestiers; 4. Harmoniser la présentation des données et documents cartographiques;
Participants	**:**	Au Niger: - Idrissa Oumarou, Coordonnateur UCC Niger - Souley Malam DOUDOU, BD UCC Niger - Nouhou ABDOU, Correspondant SIG Niger Au Burkina Faso : - Medah Moise, Coordonnateur UCC Burkina - Pierre Montagne le chef de projet FONABES, - BELEM Adrien Alain, Correspondant SIG Burkina

1. Introduction

Une mission du Responsable thématique SIG (Expert en cartographie et télédétection de FONABES) a été organisée au Niger et au Burkina du 08 au 13 décembre 2016 pour appuyer les consultants SIG de ces pays en vue d'une, d'une part, d'élaborer les cartes des terroirs et des massifs forestiers villageois délimités, et d'autre part, d'harmoniser la présentation des produits cartographiques élaborés. Ceci entre dans le cadre du processus d'élaborations des PAGS des villages d'intervention retenus.

2. Contenu de la mission

La mission de l'Expert SIG de FONABES a été effectuée en deux (2) étapes, au Niger d'abord puis au Burkina Faso.

Concernant l'étape du Niger, l'Expert Cartographe est arrivée à Niamey le 08 décembre 2016. Il a été accueilli par le Coordonnateur de l'UCC Niger et installé à l'hôtel. Le 09/12/2016,

une séance de travail a d'abord eu lieu avec l'équipe UCC du Niger pour établir un programme de travail et apporter des précisions sur le TDR de la mission.

Monsieur Adama Coulibaly a ensuite rencontrer Mr Abdou NOUHOU (Mandé), Consultant SIG de l'UCC Niger, avec qui il a d'abord récupéré les coordonnées des points GPS des 09 terroirs villageois délimités ainsi que ceux des massifs forestiers respectifs, cas par cas. Une méthodologie a ensuite été présentée au Consultant SIG Niger pour l'harmonisation des cartes. Quatre (4) types de cartes par village ont été proposés comme ci-dessous :

- Carte de localisation du terroir villageois dans la Commune d'intervention,
- Carte d'Occupation du Sol (COS) du terroir villageois,
- Carte du terroir villageois,
- Carte des placettes d'inventaire forestier du terroir villageois.

Les travaux ont été réalisés en séances individuelles suivies de mises en commun pour adopter les produits cartographiques élaborés.

S'agissant de l'étape de Burkina Faso, l'Expert SIG est arrivé à Ouaga le 11/12/2016 où il fut accueilli par le Coordonnateur de l'UCC Burkina. Le 12/12/2016 étant chômé/férié au Burkina, une séance de travail avait néanmoins eu lieu avec l'UCC du Burkina et le consultant SIG du Burkina pour établir un programme de travail de deux jours.

La méthodologie a d'abord été présentée par l'Expert SIG de FONABES. Les limites des CAF existant déjà, elles ont pu être utilisées pour le présent travail. Une mission de délimitation des massifs sera conduite dans les communes cibles de FONABES pour leur matérialisation.

A cette étape, trois (3) types de cartes ont été retenues par CAF notamment:

- Carte de localisation du CAF,
- Carte d'Occupation des Terres (COT) du CAF,
- Carte du Chantier d'Aménagement Forestier (CAF).

Une carte des placettes sera réalisée par la suite sur proposition de l'expert forestier.

2.1. Perspectives

Suite à la mission du Responsable thématique SIG à Niamey et à Ouaga pour la réalisation des cartes de terroir et des massifs forestiers, puis leur harmonisation, il a été demandé de compléter la partie de la COS de la Commune de Makalnodi restée blanche.

Pour le Burkina, les produits cartographiques seront réalisés dès lors que l'on disposera des coordonnées géographiques collectées suite aux travaux de délimitation à entreprendre, ainsi que l'emplacement des placettes d'inventaire forestier.

Lorsque les travaux d'inventaire forestier seront achevés dans les 3 pays, toutes les cartes seront produites et finalisées pour l'élaboration des PAGS. Ces cartes seront définies par les responsables thématiques du Projet en collaboration avec les consultants de chaque pays.

Le rapporteur
Adama COULIBALY

Annexe 1 : Carte de localisation des terroirs villageois du Niger

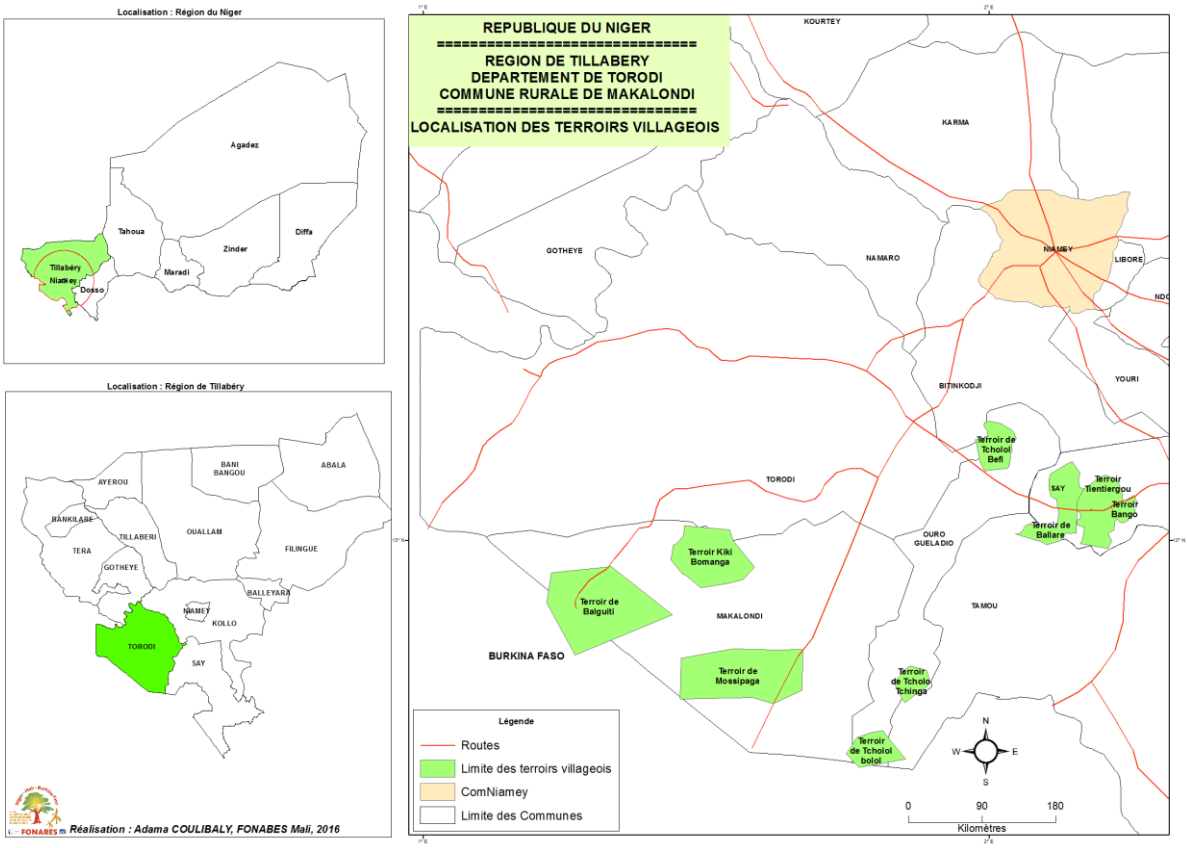

Annexe 2 : Carte de localisation des CAF de Burkina

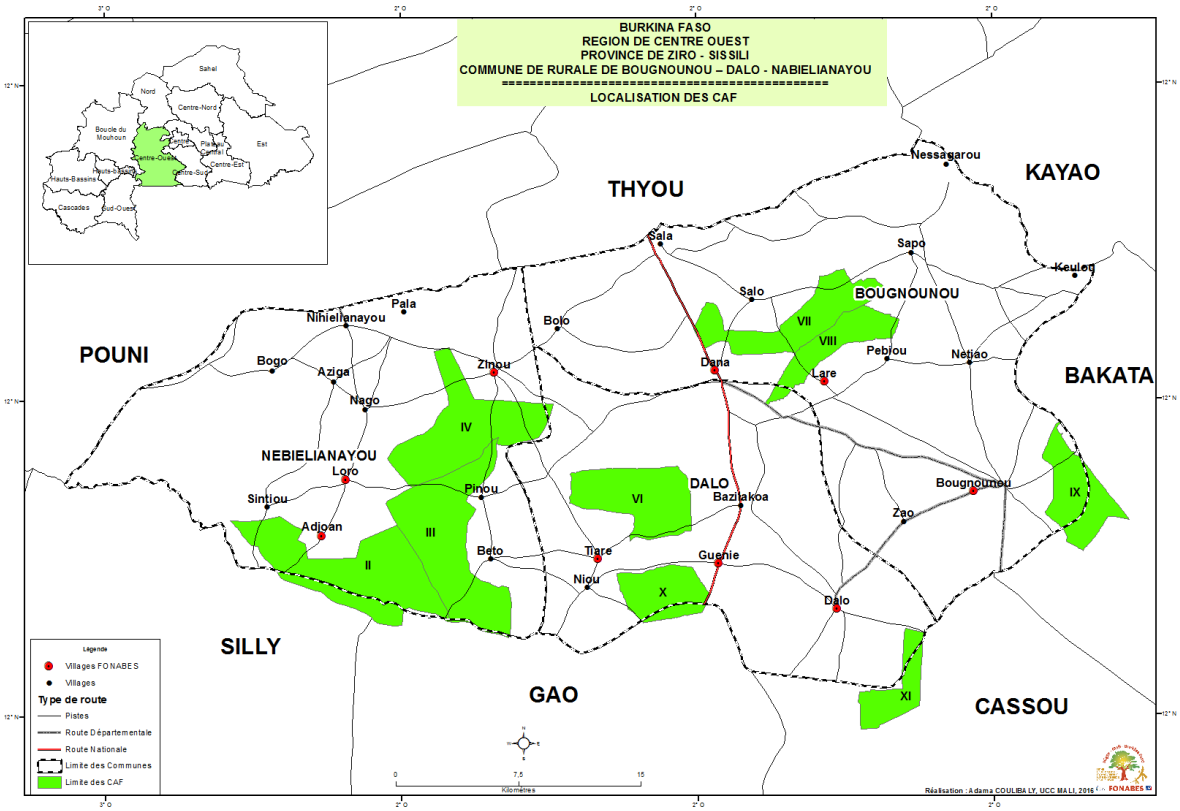
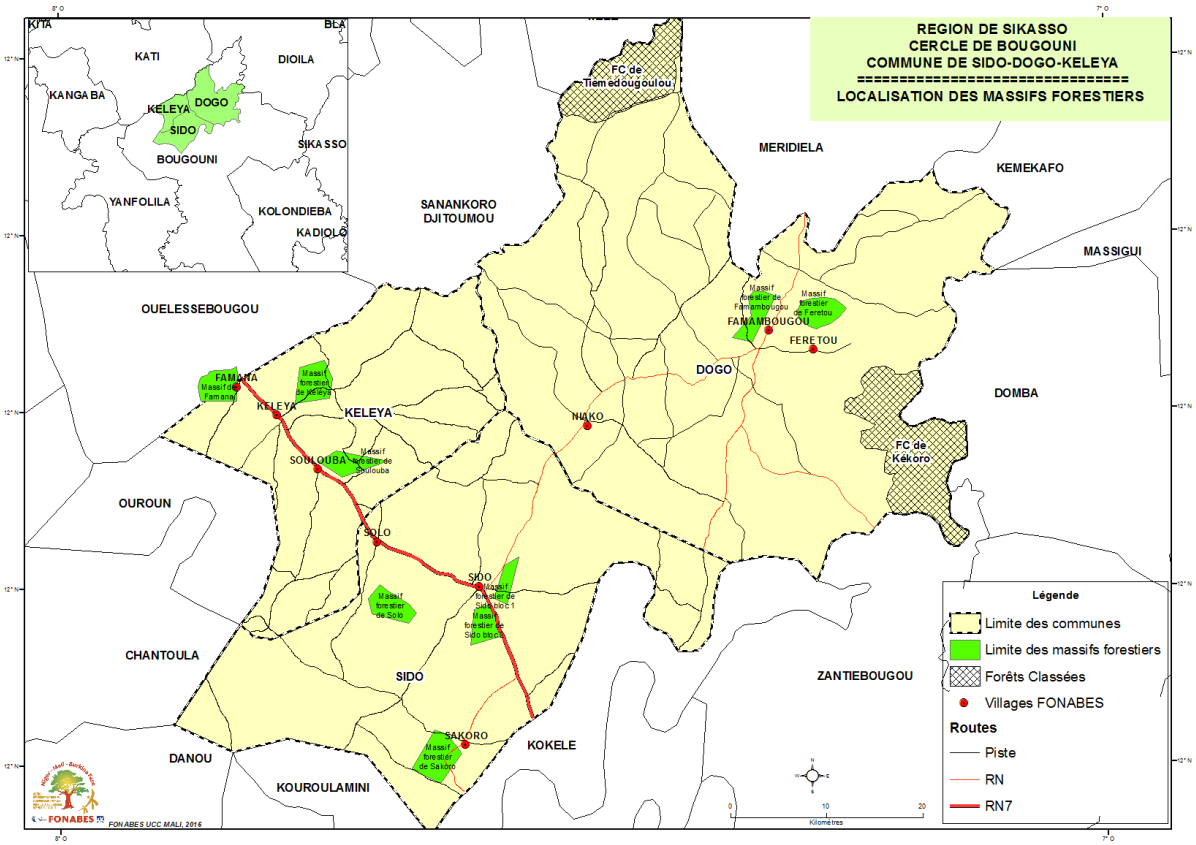
Annexe 3 : Carte de localisation des massifs forestiers du Mali